

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

N°19 - 1er mars 2024

À la une

Hospitalisation à domicile : "la dynamique est lancée !"

Dr Katia David, conseillère médicale à la Direction de l'offre sanitaire de l'ARS Centre-Val de Loire, référente médicale HAD



Quel est l'intérêt de l'HAD dans notre région ?

L'HAD c'est l'hôpital à domicile, c'est bénéficier de soins de nature hospitalière, de soins complexes, techniques, coordonnés, dans l'environnement rassurant du domicile. De plus en plus de personnes aspirent à être soignées chez elles plutôt qu'à l'hôpital, et c'est ce que propose l'HAD pour les personnes éligibles. L'HAD couvre tous les âges de la vie, du nouveau-né à la personne âgée. Les professionnels de l'HAD se déplacent dans tous les lieux de vie. Et d'ailleurs, depuis la pandémie, le nombre d'interventions en EHPAD ne cesse de progresser. C'est un vrai service rendu à certains résidents âgés qui peuvent ainsi bénéficier de soins sans passer par les urgences ou être hospitalisés. Dans notre région, tous les départements sont couverts par l'HAD. Mais nous pouvons faire mieux car le recours à l'HAD reste inégal selon les départements et certains territoires. Actuellement les HAD ont une activité polyvalente. Cette polyvalence, c'est la garantie pour les patients d'avoir des prises en soins très variées, réalisés par une équipe pluridisciplinaire.

Quelles évolutions ces dernières années ?

Ces dernières années, les HAD de notre région ont su transformer leur offre : elles ont répondu présentes pour faire plus de chimiothérapies à domicile, notamment pendant le Covid ; elles ont mis en place la transfusion en HAD, jusqu'alors inexistante en région ; elles ont innové avec les objets connectés en rééducation, l'usage de la e.santé, etc. Elles ont aussi fait preuve d'agilité en venant soutenir les urgences et les maternités en difficulté. Alors que le secteur hospitalier peine à retrouver son activité d'avant Covid, les HAD développent leur offre et c'est une chance pour les patients !

Quels avantages pour les professionnels de santé ?

Je ne vois que des avantages ! Les HAD interviennent, sauf exception, sur prescription médicale de médecins hospitaliers ou médecins de ville. L'intervention de l'HAD se fait avec l'accord du médecin traitant, qui reste le médecin référent du patient. Le médecin est informé du suivi HAD et au moment de la fin de la prise en charge. Dans le cas où la personne n'a pas de médecin, le médecin praticien d'HAD peut remplir ce rôle pendant le séjour en HAD. Les HAD collaborent avec tous les professionnels médicaux et paramédicaux de ville, des conventions peuvent être établies avec des libéraux qui interviendront dans le cadre de l'HAD (infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes, orthophonistes, etc.). Les liens sont forts entre les HAD et les professionnels de ville qui sont satisfaits de ce service rendu à leurs patients.

Et pour les praticiens hospitaliers ?

Il faut encore faire un travail de communication sur tout ce qui est possible en HAD, sur la nature des soins réalisés dans un principe de qualité et de sécurité. Alors que les services sont en tension sur leurs places disponibles, j'encourage les médecins à se poser systématiquement la question : « et pourquoi pas l'HAD pour cette personne ? ». Il existe un outil d'aide à l'orientation en HAD (ADOP'HAD), l'application est même téléchargeable. Et rien de plus simple que de contacter directement la ou les HAD de son secteur au moindre doute. L'HAD c'est permettre à l'hôpital de mieux gérer ses flux de patients, c'est désengorger des HDJ (par exemple en onco-hématologie), c'est éviter des transfusions dans des box d'urgences, c'est limiter des passages aux urgences ou des hospitalisations qui seraient délétères pour les patients les plus fragiles. Il y a encore des hôpitaux et des cliniques à convaincre, mais la dynamique est lancée !

Depuis juin 2023, l'HAD devient une activité de soins à part entière : que cela signifie-t-il ?

Cela signifie que L'HAD devient une activité de soins au même titre que la Médecine, la Chirurgie, etc., et elle sera autorisée en tant que telle. Il y aura alors 4 modalités d'HAD : l'HAD socle (ou polyvalente) et 3 mentions spécialisées : l'HAD de réadaptation, l'HAD ante et postpartum, l'HAD pour les enfants de moins de 3 ans. Cela signifie aussi plus d'exigences dans les conditions de fonctionnement des HAD. Des exigences en termes de ressources humaines, de compétences, de continuité des soins, de collaborations avec les établissements impliqués dans les parcours des patients. Dans le SRS 2023 - 2027, l'ambition pour la région est de renforcer l'HAD socle et de mettre en place des HAD spécialisées sur tous les territoires. Dès 2024, le paysage de l'HAD en CVL va changer !



L'hospitalisation à domicile, comment l'activer ?

Votre patient est-il éligible à une hospitalisation à domicile ? Vous pouvez l'évaluer en quelques clics grâce à l'outil de la Haute Autorité de Santé : ADOP-HAD ! Si vous êtes médecin de ville ou médecin hospitalier et que vous vous interrogez sur la pertinence de maintenir votre patient dans un lit depuis son lieu de vie, afin d'éviter une hospitalisation conventionnelle lors d'une hospitalisation avec hébergement, vous pouvez utiliser cette option ! Vous pouvez le trouver directement en cliquant sur le lien [par ici](#) qui vous donne accès à cet outil gratuitement sur le site de la HAS : . L'algorithme ne remplace bien sûr pas l'évaluation qui doit être nécessairement effectuée par l'équipe de l'HAD. Il ne constitue pas une demande ViaTrajectoire. Vous pouvez retrouver les établissements d'HAD de votre territoire en cliquant [par ici](#).

Pourquoi choisir l'hospitalisation à domicile pour mon patient ? Les établissements d'HAD sont des établissements de santé soumis à la certification de la Haute Autorité de Santé, garantissant la continuité des soins 24h/24 et 7j/7. Et ils prennent en charge les patients quel que soit leur âge et leur lieu de vie (domicile, Ehpad, établissements sociaux et médico-sociaux, etc).

Attention, l'hospitalisation à domicile n'est pas possible dans certains cas : par exemple, lorsque l'état clinique du patient nécessite un accès direct et immédiat à un plateau technique au sein d'un établissement de santé ou une surveillance médicale et paramédicale continue 24h/24 au chevet du patient (soins intensifs). De plus, si le patient se trouve en situation d'isolement, sans la présence d'un aidant, et s'il n'est pas en

capacité cognitive ou physique d'alerter l'équipe de l'HAD si nécessaire, alors l'HAD peut ne pas être envisageable. Dans les autres cas, vous pouvez vous rendre sur l'outil mis à disposition par la HAS pour savoir si votre patient est éligible ou non à l'HAD, en cliquant [ici](#) !

Sommaire

Dans ce numéro, vous trouverez :

- Météo sanitaire : l'épidémie de grippe est stable
- Prévention : Mars bleu, dépistons le cancer colorectal !
- Service d'Accès aux Soins (SAS) en Eure-et-Loir : c'est parti !
- Morgan Colas élu nouveau président de la Fédé des URPS
- En Indre-et-Loire, la commission départementale psychiatrique se réunit
- En visite à Chartres sur les violences intrafamiliales, Aurore Bergé incite les soignants à se former davantage
- L'urbanisme favorable à la santé, on en parle à Neung-sur-Beuvron
- Des ateliers pour les parents organisés à Châteauroux dans le cadre des "1000 Premiers Jours"
- La flamme olympique sera relayée Marie-Cécile Fournier, directrice de la Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse
- Logan Eliezer Vanerot, un manipulateur radio engagé !
- Un cabinet médical au sein de l'EHPAD de la Grande Bretèche
- Épidémie de dengue : préparons-nous pour l'été 2024
- Réorganisation, rénovation, trajectoire financière : un nouveau Pithiviers !
- En pratique : Devenir coordinateur d'un contrat local de santé
- Appels à projets (égalité femmes-hommes, bonne santé et transition écologique)
- Agenda
- Coin RH : Le Dr Laurent Minois élu président de la CME du CH d'Issoudun
- La santé recrute en Centre-Val de Loire

La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 08-2024 (du 19/02/2024 au 25/02/2024), [à consulter ici](#).

Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Grippe** ➤ : 9ème semaine en phase épidémique. En semaine 08, l'activité relative aux syndromes grippaux est en baisse en médecine de ville et aux urgences hospitalières. Dans l'Hexagone, la diminution de l'ensemble des indicateurs se poursuit en ville et à l'hôpital avec une circulation virale qui reste active

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans** ➡ : En semaine 08, aucune alerte pour la région, les indicateurs de suivi sont à un niveau bas et stable aux urgences hospitalières et en légère hausse à SOS Médecins. Au niveau national, l'épidémie est terminée dans l'ensemble des régions sauf à Mayotte. En Centre-Val de Loire, 66 enfants de moins de 2 ans ont été vus aux urgences pour bronchiolite en semaine 08.

- **COVID-19** ➤ : En semaine 08, la circulation virale est en baisse en Centre-Val de Loire et à un niveau faible.

Gastro-entérite aiguë (GEA) ➤ : En Centre-Val de Loire comme au niveau national, l'activité pour GEA à SOS Médecins est en diminution et stable aux urgences hospitalières pour tous âges et chez les moins de 5 ans.

Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.

Focus Prévention

Mars bleu : dépistons le cancer colorectal !



1 mois de mobilisation contre le cancer colorectal

C'est mars bleu ! Le mois consacré à la promotion du dépistage organisé du cancer colorectal et à la prévention de ce cancer. Chaque année, plus de 47 000 personnes sont touchées par le cancer colorectal. Si à partir de 50 ans, il existe un programme de dépistage, seulement 36,5% de la population y participe en région Centre-Val de Loire. Le test de dépistage est pourtant simple à réaliser et pris en charge à 100% par les régimes d'assurance maladie. Cette année, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers – Centre-Val de Loire (CRCDC-CVL) organise, avec 10 autres CRCDC à travers la France, un défi connecté gratuit et ouvert à tous. Ce défi est une façon ludique, motivante et fédératrice pour sensibiliser vos patients et entourage au dépistage organisé du cancer colorectal et promouvoir l'activité physique. Le défi se déroulera du 11 mars au 1er avril 2024. Il est possible de s'inscrire et de participer à tout moment durant le défi. Il suffit de télécharger l'application Kiplin sur un smartphone. L'application convertit le nombre de pas journaliers en points selon un barème qui favorise la régularité. Les joueurs sont en équipes de 1 à 5 personnes. Des défis complémentaires et des quizz sont également proposés. Les étapes de l'inscription sont détaillées en pièce jointe si besoin. Les seules récompenses au défi seront d'avoir acquis des connaissances sur le dépistage organisé du cancer colorectal, d'avoir pratiqué une activité physique régulière et d'avoir participé à une action collective de sensibilisation en santé ! N'hésitez pas à relayer [les posts Facebook](#) du CRCDC et consulter [le site internet](#) du CRCDC ! Toutes les informations [par ici](#).

En bref 🏃

Service d'Accès aux Soins (SAS) en Eure-et-Loir : c'est parti !



Une bonne nouvelle pour le territoire, une belle avancée pour l'accès aux soins ! Le 21 février dernier, l'ARS a réuni les CPTS, les ordres professionnels, le SAMU et les médecins participant à la régulation médicale au SAMU afin de leur présenter les ambitions du Service d'Accès aux Soins (SAS) en Eure-et-Loir. L'occasion de faire un point sur les deux expérimentations lancées dans l'Indre et l'Indre-et-Loire et de répondre aux principales interrogations des professionnels de santé. Dans un département particulièrement touché par la désertification médicale, l'étroite collaboration entre le SAMU et les CPTS est importante. Bravo aux CPTS « Sud28 » et « Nord-Ouest Eure et Loir », qui ont chacune déjà organisé une réponse locale à la demande de soins non programmés ! L'ARS a insisté sur la souplesse du cadre organisationnel national des SAS qui permet une large adaptation aux contraintes de chaque territoire. Enfin, le SAMU et l'inter-CPTS ont remis une lettre d'intention formalisant leur accord de principe pour s'engager dans la construction d'un SAS en Eure-et-Loir. Ce premier engagement permet d'ores et déjà le financement par l'ARS d'un chargé de mission qui animera, tout au long de l'année 2024, un groupe projet afin de cadrer le périmètre et l'organisation du SAS. A suivre 😊

Morgan Colas élu nouveau président de la Fédé des URPS



L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) en Centre-Val de Loire a annoncé l'élection de son nouveau président, Morgan Colas, élu lors de l'Assemblée Générale du 22 février dernier. Celle-ci a également élu le Dr Pierre Bidaut à la Vice-présidence de l'association. Morgan Colas, également président de l'URPS Masseurs-kinésithérapeutes Centre-Val de Loire, succède à Philippe Jaubertie qui assurait l'intérim depuis octobre 2023. "L'expression et le respect de la voix de chacun nous sont importants tout autant que ma motivation à accompagner les bonnes idées et les bonnes volontés", a-t-il déclaré [dans une vidéo](#) adressée à la communauté des professionnels de santé de notre région "Je suis impatient de travailler avec chacun d'entre vous pour mener à bien nos missions et contribuer ensemble à la collaboration interprofessionnelle et à l'amélioration du système de santé". Nous adressons toutes nos félicitations au nouveau président !

Par ailleurs, l'URPS Médecins Libéraux Centre-Val de Loire mène actuellement une enquête auprès des médecins libéraux de la région pour identifier leurs difficultés et besoins quant à l'embauche de personnels administratifs ou soignants et leurs locaux. Les objectifs de cette enquête : dresser un état des lieux des difficultés rencontrées dans la réorganisation des cabinets médicaux et accompagner les situations individuelles qui le nécessitent pour augmenter l'accès aux soins dans notre région. Pour y répondre, c'est [par ici](#).

En Indre-et-Loire, la commission départementale des soins psychiatrique se réunit de nouveau



Dans chaque département, la commission départementale des soins psychiatriques (CDSP) est chargée d'examiner la situation des personnes admises en soins psychiatriques sans consentement au regard du respect des libertés individuelles et de la dignité des personnes. La CDSP d'Indre-et-Loire s'est réunie le 15 février dernier. Laura Négrel, gestionnaire administrative des soins psychiatriques sans consentement depuis le 1er octobre dernier (pour l'Indre-et-Loire, mais qui peut faire des permanences sur d'autres départements de notre région), nous débrieife : "L'objectif, c'est de valoriser le droit des patients, de s'assurer qu'il est bien respecté ! Nous travaillons sur des dossiers de mesures de privation de liberté, on doit donc s'assurer qu'il n'y a aucune problématique légale. Nous examinons aussi les demandes de levée de restrictions des patients", nous explique Laura Négrel, qui occupait précédemment les mêmes fonctions dans les Alpes-Maritimes. "Cette dernière réunion s'est très bien passée, nous avons pu nous prononcer sur 68 dossiers !" La CDSP est composée de 2 psychiatres et de représentants des usagers notamment. Elle recrute un médecin généraliste : avis aux intéressés ! 😊 Vous pouvez contacter Laura Négrel à l'adresse : laura.negrel2@ars.sante.fr.

**En visite à Chartres sur les violences intrafamiliales,
Aurore Bergé incite les soignants à se former davantage**



Les femmes hébergées au « Bercail » à Chartres en Eure-et-Loir ont reçu la visite le 21 février dernier, d'Aurore Bergé, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les Discriminations. Cette résidence sociale mère-enfants propose un accueil et un hébergement d'urgence à des femmes confrontées à des difficultés, enceintes ou accompagnées de jeunes enfants. La ministre a salué la dynamique eurélienne qui prouve que l'action collective et coordonnée sur des objectifs partagés était un gage d'efficacité, au demeurant sur un sujet complexe et sensible.

Une table-ronde autour de la ministre a ensuite réuni l'ensemble des acteurs, institutions et associations, qui interviennent en matière de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales. Un enjeu majeur : renforcer la formation des professionnels de santé, en particulier hospitaliers, au repérage et au signalement des violences intrafamiliales. C'est d'ailleurs l'un des axes de la Convention « Santé – Sécurité - Justice » en matière de lutte contre les violences intrafamiliales signée en mars 2022 entre la Préfecture, l'ARS, la Justice, les forces de sécurité, le Conseil Départemental de l'Ordre de Médecins et les principaux Centres hospitaliers d'Eure et Loir. Pour interroger et améliorer vos pratiques, on vous rappelle que des ressources très bien faites sont notamment accessibles [ici](#).

L'urbanisme favorable à la santé, on en parle à Neung-sur-Beuvron



Un nouveau séminaire sur l'urbanisme favorable à la santé dans les projets de cours d'écoles a eu lieu le 7 février dernier à Neung-sur-Beuvron ! Organisé par le comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE) et le CAUE de Loir-et-Cher, grâce au soutien de l'ARS Centre-Val de Loire et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, il a permis la visite et la présentation d'une démarche concrète d'aménagement : la cour de l'école de Neung-sur-Beuvron. Chaque participant a pu expliquer selon ses thématiques de prédilection quels peuvent être les leviers d'action sur la santé (eau, biodiversité, aménagement, végétalisation, etc). L'après-midi, un atelier de projet a permis aux communes lauréates de l'appel à projet Cours d'école – Beauce-la-Romaine, Bracieux, Montrichard, Veuzain-sur-Loire, d'échanger davantage sur la démarche de réaménagement de cours d'école à travers le prisme de l'urbanisme favorable à la santé. L'UFS invite précisément les concepteurs, les maîtres d'ouvrage et les futurs usagers, à se projeter dans un nouvel espace en y intégrant des données relatives à l'amélioration de la santé : pollution sonore, atmosphérique, qualité de l'eau, mixité des usages, inclusion des aménagements, biodiversité, etc. De beaux projets à venir 😊

Des ateliers pour les parents organisés à Châteauroux dans le cadre des "1000 Premiers Jours"



La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Châteauroux and Co a lancé en janvier dernier le dispositif "1000 premiers jours" ! Il comprend 35 ateliers sur la parentalité, grâce au soutien obtenu via l'appel à projets "Petite enfance 2022" porté par l'ARS. Ces ateliers sont élaborés par des professionnels de la santé : deux psychomotriciennes, Mathilde Brosset-Reulier et Céline Lévêque, ainsi qu'une ergothérapeute, Anne-Lise Perrot. Ils ont lieu depuis le 31 janvier dans plusieurs villes, dont Châteauroux, Saint-Maur et le Poinçonnet, en partenariat avec d'autres communes telles que Coings, Déols, Étrechet et Ardentes. L'objectif de l'initiative est d'impliquer davantage de familles que l'année précédente, où soixante d'entre elles ont participé (voir [La Nouvelle République](#)). Les thèmes abordés incluent des sujets tels que l'hygiène du bébé, le portage, la relation parent-enfant, la motricité, etc. Les ateliers se poursuivent jusqu'au 20 décembre. Les inscriptions se font simplement par SMS au 06.20.41.41.07 ou via les réseaux sociaux de la CPTS Châteauroux and Co (Facebook, Messenger, LinkedIn). L'initiative est totalement gratuite, offrant ainsi un accès facile à des informations et des conseils précieux pour les parents et les futurs parents, n'hésitez pas à en parler à vos patients ! (crédits photos NR)

La flamme olympique sera relayée Marie-Cécile Fournier, directrice de la Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse



Elle est directrice d'un établissement important qui accueille des Personnes âgées (EHPAD) et de Personnes Handicapées, à Lèves près de Chartres : Marie-Cécile Fournier dirige la Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse et est la déléguée départementale de la FHF : une femme très investie et très attachée à la notion de service public hospitalier. Elle va pouvoir porter les valeurs de la fonction publique hospitalière lors du passage de la Flamme olympique, ayant appris le 15 janvier dernier qu'elle ferait partie des porteurs. "J'étais contente mais surtout très honorée", nous a-t-elle confié. "J'espère la porter en Eure-et-Loire et à Chartres, mais je ne connais pas encore le lieu, je sais simplement que cela sera dans notre région". Très heureuse de rejoindre "la communauté des éclaireurs" pour son "énergie du collectif", selon la lettre qu'elle a reçu, elle dirige le plus grand ESMS du département : 324 lits et places avec un Ehpad, un accueil de jour, un foyer d'accueil médicalisé pour personnes âgées et personnes handicapées. Ces personnes présentent des déficiences intellectuelles et/ou mentales, associées à des handicaps moteurs ou sensoriels. Elles vivent en permanence au foyer. Certaines d'entre elles polyhandicapées sont hébergées au foyer d'accueil médicalisé. Plus d'informations sur la Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse [par ici](#).

Logan Eliezer Vanerot, un manipulateur radio engagé !



Cette semaine, focus sur un manip radio passionné : Logan Eliezer Vanerot ! Depuis son diplôme de l'IFMEM de Poissy en électroradiologie médicale obtenu en juillet dernier, le chartrain de 22 ans s'est rapproché de sa famille et a commencé à travailler au CH de Chartres. "J'avais le métier en tête depuis pas mal d'années, car ça allie le côté soignant et le côté technicien, deux approches que j'aime énormément", nous confie-t-il. "On suit les évolutions techniques tout en étant connecté au patient, combiner les deux c'est formidable". Ce qui lui plait également, c'est pouvoir passer d'une spécialité d'imagerie à une autre (IRM, scanner, médecine nucléaire, radiothérapie, radio conventionnelle...) grâce au plateau technique très varié du CH de Chartres. "Toutes les spécialités sont sur l'hôpital, si je veux changer je peux". Ou se voit-il dans 10 ans ? "Encore à l'hôpital ou dans les écoles comme cadre formateur, ça m'intéresse pas mal, peut-être former les futurs manip au métier". En tout cas, il ne s'ennuie pas ! "Il se passe tellement de choses tous les jours, je recommande énormément ce métier. Peu importe ce qu'on aime, si on aime la santé et la technologie, on peut trouver son bonheur dedans". Une déclaration d'amour à sa passion, bravo Logan !

Un cabinet médical au sein de l'EHPAD de la Grande Bretèche



Un cabinet médical au sein d'un EHPAD, accessible à la population ! C'est le projet porté par Enguerrand Llorens, directeur de la Grande Bretèche et de la résidence Hardouin (Fondation Léopold Bellan) en Indre-et-Loire. Au sein des locaux de l'EHPAD de la Grande Bretèche, un cabinet médical accueille deux médecins généralistes, qui reçoivent une patientèle extérieure. Ils sont bien sûr également médecins traitants pour les résidents. Le projet a été mis en place depuis un an, à l'ouverture de l'établissement. "Je l'avais déjà fait pour un cabinet d'orthophonistes et de kinés sur la résidence Hardouin à Tours, avec une salle de consultation et une salle de rééducation", nous explique Enguerrand Llorens. "Les médecins restent libéraux, on signe simplement une convention avec eux pour fixer les règles de fonctionnement". Déjà deux médecins sont présents mais le directeur songe à agrandir le cabinet pour proposer 4 espaces de consultation avec une salle de réunion et une salle de soins. "Un cabinet médical plus grand pour bénéficier de la dynamique d'équipe qui attire les médecins, souvent les plus jeunes". Un projet qui est né grâce à la rencontre fortuite de médecins, en dehors du cadre de l'établissement. "Ils auraient pu s'installer ailleurs, mais chez nous, il n'y a pas d'entretien, de ménage..., ils ont accès à l'informatique sur notre réseau sécurisé : ce sont des locaux clés en main !" Les praticiens suivent une soixantaine de résidents sur la Grande Bretèche et sur la résidence Hardouin, ainsi qu'une patientèle extérieure de plusieurs centaines de personnes chacun. "La mairie de Saint-Cyr-sur-Loire nous a témoigné sa reconnaissance, un vrai bol d'air pour la commune". Bravo pour cette belle initiative !

Épidémie de dengue : préparons-nous pour l'été 2024 !

DENGUE CHIKUNGUNYA ZIKA



Cette semaine, zoom sur l'épidémie de dengue dans le monde : en 2023, plus de six millions de cas de dengue et plus de 6 000 décès liés à la dengue ont été signalés dans 92 pays ou territoires majoritairement en Amérique du Sud et Centrale et également en Asie du Sud-Est et en Afrique. En janvier 2024, plus d'un demi-million de cas de dengue et plus de 100 décès liés à la dengue ont été signalés dans le monde (nombre cumulé de 550 277 cas suspects signalés au cours des quatre premières semaines de 2024, soit une augmentation de 189 % par rapport à la même période de 2023). Depuis l'été 2017, le moustique *Aedes albopictus* est implanté dans 5 départements de la région Centre-Val de Loire : Indre (2017), Cher (2019), Indre-et-Loire (2020), Loiret (2021), Loir-et-Cher (2022). Et la coexistence de ce moustique et d'un cas humain importé peut générer une chaîne de transmission locale d'arbovirose (chikungunya, dengue et Zika). En 2022, 66 cas de dengue autochtones, infectés sur le territoire métropolitain, ont été identifiés contre 48 au cours des 10 années précédentes. Cette situation est notamment liée à une sous-déclaration ou à une déclaration tardive des cas. Vous recevez en consultation des patients présentant une fièvre d'apparition brutale au retour d'un voyage en zone intertropicale, pensez aux arboviroses ! Une affiche de sensibilisation pour vos patients est disponible par [ici](#).

Réorganisation, rénovation, trajectoire financière : un nouveau Pithiviers !



Dans le Nord du Loiret, l'hôpital de Pithiviers se transforme. Réorganisation, rénovations, nouvelle trajectoire financière, Jean-Robert Chevallier, directeur adjoint au CHU d'Orléans en charge du CH de Pithiviers notamment, nous raconte : "oui, nous pouvons parler de la renaissance de l'hôpital ! C'est une véritable révolution, avec une reconfiguration complète de l'offre de soins sur son territoire. Autrefois condamné à une mort certaine, il a été transformé". Début avril, le CH inaugurera la première tranche de la rénovation de son EHPAD, comprenant 184 lits. "Cette étape marque un premier point de repère important". Ensuite, fin avril/début mai, la première phase de rénovation de l'hôpital verra le jour. "Nous développons aussi l'espace de soins dentaires non programmés, qui sera désormais ouvert trois demi-journées par semaine, y compris le samedi, pour mieux répondre aux besoins de la population", nous indique Jean-Robert Chevallier. "Nous avons également créé un comité de pilotage CHU-CH de Pithiviers pour favoriser les échanges médicaux entre les équipes et améliorer l'offre de soins à la population, notamment en faisant venir des spécialistes". Par exemple, depuis le 1er janvier, une nouvelle consultation avancée dans la lutte contre la douleur a été ouverte : un praticien du CHU d'Orléans se rend sur place pour assurer cette consultation.

La rénovation globale du Centre Hospitalier de Pithiviers inclut une extension des services de soins de suite, avec une augmentation de la capacité du SSR gériatrique et du court séjour gériatrique, ainsi que de la médecine polyvalente. Le projet de restructuration, d'un montant de 12 millions d'euros, est en cours de stabilisation, avec 8 millions d'euros annoncés en aides Ségur. L'EHPAD bénéficie également d'une rénovation à hauteur de 5 millions d'euros, financée par le CHU. "Nous visons à achever la rénovation de l'hôpital d'ici fin 2027 et celle de l'EHPAD d'ici 2026". Et le directeur de se féliciter : "le

dernier rapport de certification HAS révèle un niveau de conformité de 94%". Sur le plan financier, l'hôpital se rapproche de l'équilibre économique : "le déficit est structurellement en baisse et s'améliore d'années en années", explique Jean-Robert Chevallier. Selon lui, il devrait être réduit à environ une centaine de milliers d'euros en 2023. Enfin, un nouveau projet médical pour la période 2023-2027 se met en place. Nous en parlerons dans une prochaine Lettre Pro !

En pratique

Devenir coordinateur d'un contrat local de santé !

Vous souhaitez devenir coordinateur d'un contrat local de santé ? C'est possible ! Grâce à une formation soutenue par le ministère du Travail, de la Santé et de la Solidarité, financée et soutenue par votre ARS dans le cadre de sa politique d'accompagnement de la généralisation des contrats locaux de santé menée avec l'Ireps, son partenaire professionnel. La formation donne accès à des modules d'e-learning conçus par des experts dans chacun de leur thème pour vous guider dans vos démarches, la valorisation de l'acquisition de compétences et connaissances, la rencontre d'autres coordinateurs d'animation territoriale de santé et le partage de vos expériences. L'objectif : se positionner au sein de la collectivité territoriale signataire comme coordonnateur, organiser la mise en œuvre du projet de santé au sein de la collectivité territoriale et inscrire ce projet de santé dans une démarche d'amélioration de la santé des populations et de réduction des inégalités sociales de santé. Le format choisi par l'ARS Centre-Val de Loire pour cette formation est l'e-learning. Toutes les informations [par ici](#).

Appel à projets

👉 La préfecture de la région Centre-Val de Loire a lancé un appel à projets 2024 afin de soutenir les initiatives dans les territoires s'inscrivant dans les orientations prioritaires de la politique nationale **en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes**. Toutes les informations [par ici](#).

👉 L'ADEME et l'Ecolab du Commissariat général au développement durable lancent les Expé URBA SanTé pour permettre aux acteurs de l'aménagement, de la santé et de la transition écologique de tester ensemble des actions **favorisant à la fois la bonne santé des habitants et la transition écologique dans les territoires**. Que vous soyez une

collectivité, une association, un acteur du social, de la santé ou de la transition écologique : embarquez dans l'aventure et faites-vous aider pour structurer votre projet, le mettre en œuvre et l'évaluer ! Plus d'informations [par ici](#).

Agenda

Journée internationale des droits des femmes

La journée internationale des droits des femmes a lieu le **vendredi 8 mars** prochain. De nombreux événements sont organisés, notamment dans l'Indre. Retrouvez [ici](#) le programme des actions menées dans l'Indre autour de la journée du 8 mars, journée internationale des droits des femmes.

Formation sur l'évaluation HAS en ESMS

Qualiris Centre-Val de Loire organise une formation sur l'évaluation HAS de la qualité des établissements et services médico-sociaux. Il s'agit d'une journée (7h), en présentiel, pour un groupe de 6 à 15 participants. Déjà dispensée le 16 janvier à Châteauroux, la formation sera donnée le **mardi 12 mars à Tours**, le 30 mai à Orléans, le 19 septembre à Chartres et le 14 novembre à Blois. Il reste des places pour la formation du mardi 12 mars à Tours ! Toutes les informations [par ici](#).

Colloque LSST

Dans le cadre de la poursuite de la coordination nationale de la stratégie Lieu de santé sans tabac, le RESPADD organise des colloques inter-régionaux LSST en 2023 et 2024. Le prochain colloque est organisé pour les régions Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine, et se tiendra en région Centre-Val de Loire à Bourges le **mardi 12 mars 2024**, au cinéma CGR (ZAC du Prado, boulevard de l'Avenir, 18000 Bourges). Cette journée sera l'occasion de croiser les expériences de Lieux de santé engagés, de partager un état des lieux après plusieurs années de déploiement au niveau national et de s'inspirer d'actions éprouvées. Elle s'articulera autour de plénières et tables rondes permettant de valoriser l'engagement des établissements représentés et de favoriser les échanges inter-établissements et inter-régionaux. Programme et inscriptions [par ici](#).

Permanences Intim'Agir dans le Berry

Le centre de ressources pour les personnes en situation de handicap sur la vie affective, sexuelle, la parentalité et la lutte contre les violences, Intim'Agir, propose de rencontrer les personnes en situation de handicap, leurs aidants et les professionnels de santé lors de permanences organisées à la délégation APF France Handicap de Châteauroux (10h-12h), 2

place de Champagne, ou directement dans les locaux des professionnels de santé (14h-16h). Les permanences du centre Intim'Agir de la région se tiennent dans le Berry 1 jeudi par mois. La prochaine se tiendra le **jeudi 14 mars**. Informations et inscriptions au 02 54 34 13 45.

Journée régionale ETP à Blois

La coordination régionale ETP, portée par la FRAPS et le DU ES-ET, vous invitent à leur journée régionale pour échanger sur l'activité physique, le sport-santé et l'ETP, le **jeudi 22 mars 2024** à Blois (41) à l'IUT site Jean Jaurès. La journée est destinée aux personnes impliquées dans les dispositifs ETP en Centre-Val de Loire. Cette journée régionale universitaire sera l'occasion d'études, de partages et d'échanges entre professionnels, patients et aidants autour de l'activité physique. En effet, cette dernière est un déterminant majeur de la santé, à intégrer dans nos pratiques en ETP, pour aller vers une pratique autonome du patient. Événement gratuit, avec le soutien de l'ARS Centre-Val de Loire. Programme et inscriptions [par ici](#).

Forum "Bien Vieillir" au CHU d'Orléans

Le Pôle Personnes âgées du CHU d'Orléans organise son premier forum « Bien vieillir », le **jeudi 28 mars 2024** au sein même de l'hôpital, de 9h à 16h30. De nombreux professionnels du grand âge ont été conviés pour animer cette belle journée d'échanges et d'informations. Au programme : conférences et tables rondes, ateliers immersifs et stands d'information, ouverts à tous, grand public et professionnels. Venez nous rencontrer et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Journées Vieillissement et Maintien de l'Autonomie

Les **10 et 11 avril 2024** se tiendra la 5ème édition du congrès national "Les Journées Vieillissement et Maintien de l'Autonomie" (JVMA) au Palais des congrès de Tours (format 100% présentiel). Ce congrès national permet à tous les acteurs impliqués et concernés par la question du vieillissement de se rencontrer et d'échanger (médicaux, paramédicaux, directeurs, élus, étudiants en santé...). Le congrès est porté par l'Équipe Régionale Vieillissement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) Centre-Val de Loire. Programme et inscriptions [par ici](#).

Webinaire FMPS Gestion de crise

La Fédération des maisons et Pôles de Santé de la région Centre-Val de Loire (FMPS-CVL) organise différents webinaires tout au long de l'année. Après un échange sur les idées reçues sur les MSP le 12 février dernier, la FMPS donne rendez-vous à tous ceux qui le souhaitent à un webinaire sur la gestion de crise, en partenariat avec la Fédération des URPS, le **15 avril prochain**. A venir également, un webinaire sur la démarche qualité en MSP, le 17 juin, et un autre sur la comptabilité en SISA le 23 septembre prochain.

Concours sur l'hygiène des mains dans le Loir-et-Cher

A l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains **le 5 mai 2024**, l'équipe territoriale d'hygiène médico-sociale (ETH-MS) organise un concours départemental dans le Loir-et-Cher, à destination des professionnels des établissements médico-sociaux du département. L'objectif : organiser des actions de sensibilisation pour le 5 mai et proposer des activités autour de l'Hygiène des mains par Friction Hydro Alcoolique. Le concours récompensera les 3 meilleurs supports visuels réalisés pour cette journée. Les professionnels de santé peuvent envoyer leurs vidéos, photos, affiches via les adresses piochoa@ch-blois.fr et orgebim@ch-blois.fr **avant le 26 avril**. Résultats du concours le 13 mai prochain.

👉 **Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr.**

Le coin RH

Le Dr Laurent Minois élu président de la CME du CH d'Issoudun

Le Dr Laurent Minois, médecin généraliste, a été élu président de la CME du centre hospitalier de la Tour Blanche à Issoudun dans l'Indre, tandis que le Dr Chambenoit, chef de la médecine, a été réélu vice-président, tous deux avec une majorité absolue des voix. Ces résultats promettent un renouveau pour la CME du centre hospitalier d'Issoudun ! En collaboration avec le nouveau PCME, le CH a annoncé la nomination du Dr Emilie Moreau en tant que cheffe de service des urgences. Toutes nos félicitations à cette nouvelle équipe.



La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- [- Chargé de mission ICOPE au sein de l'ERVMA à Tours \(37\)](#)
- [- Coordinateur régional du Service sanitaire à l'Université de Tours \(37\)](#)
- [- Chargé de veille et de surveillance sanitaire à Chartres \(28\)](#)

- [Pharmacien inspecteur ARS à Orléans \(45\)](#)
- [Directeur de projet numérique ARS à Orléans \(45\)](#)
- [Médecin généraliste à temps partiel au Centre Malvau d'Amboise \(37\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP du Prado à Bourges \(18\)](#)
- [Médecin gériatre ou généraliste pour les Résidences de Bellevue \(18\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien \(28\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP de Buzançais \(36\)](#)
- [Chirurgien-dentiste dans la MSP de Luçay le Mâle \(36\)](#)
- [Collaborateur dans le cabinet dentaire de Belhomert-Guehouville \(28\)](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

La Lettre Pro N°19 - 1er mars 2024

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)